**ANNEXE**

**au Règlement Intérieur**

20e Festival International d’Echecs de Rochefort

12 au 18 février 2022

**Protocole sanitaire COVID-19**

Le protocole sanitaire ci-dessous est mis en place par les organisateurs du 20e Festival International d’Echecs de Rochefort pour garantir aux joueurs, aux organisateurs et aux arbitres les conditions optimales de sécurité vis-à-vis de la propagation du virus COVID-19.

Le Directeur du Tournoi et l’arbitre font office de COVID-Manager.

**Présentation**

**Respect du protocole**

En participant à la compétition, les joueurs s’engagent à respecter strictement les gestes barrières habituels et ce protocole sous peine d’exclusion immédiate et sans appel.

**Responsabilité**

L’Echiquier rochefortais met en œuvre les meilleures conditions pour garantir la sécurité des joueurs et décline toute responsabilité en cas de contamination.

**Affichage**

Le protocole et les gestes barrières sont affichés à l’entrée des salles.

**Evolution du protocole**

En cas de modification des consignes des autorités sanitaires, préfectorales, de la mairie de Rochefort, ou de la FFE, le protocole sanitaire peut être assoupli ou renforcé.

**Salle de jeu**

**Accès à la salle de jeu**

La salle de jeu est accessible aux joueurs, arbitres, organisateurs, accompagnateurs et spectateurs. Il est conditionné à la présentation d’un pass vaccinal valide pour toute personne de 16 ans et plus. Les joueurs de 12 à 15 ans devront présenter un pass vaccinal ou à défaut un pass sanitaire valide (test PCR ou antigénique de moins de 24h - donc à refaire chaque jour - ou certificat de rétablissement datant d’au moins onze jours et de moins de 6 mois).

Il sera contrôlé chaque jour par l’application « TousAntiCovid verif ». Il est donc nécessaire d’arriver avec un peu d’avance sur l’horaire de la première ronde du jour.

**Ventilation de la salle**

La salle de jeu est ventilée au maximum par le maintien des portes en position ouverte, entre les parties.

**Déroulement des parties**

Les joueurs se saluent, et se souhaitent une bonne partie sans se serrer la main, puis les parties se déroulent « normalement ».

Les joueurs ont obligation de se passer les mains au gel hydro-alcoolique avant et après les parties ainsi qu’à l’issue de chaque déplacement en retournant à leur place.

L’observation de la partie par les autres joueurs se fait dans le respect des gestes barrières.

**Désinfection entre les rondes**

Les tables, chaises, pendules, plateaux, et pièces sont désinfectées entre chaque partie par les organisateurs par pulvérisation d’un désinfectant virucide aérosol.

**Buvette**

Il n’y aura pas de buvette ni de vente d’aliments du 12 au 15 février inclus. La buvette fonctionnera du 16 au 18 février avec une offre réduite par rapport aux années précédentes.

Le **tournoi de blitz** et la mise à disposition de **jeux dans la salle d’analyse** (salle 109) sont suspendus cette année.

**Protection des personnes**

Le port du masque est obligatoire dans tous les endroits clos pour tous (joueurs, organisateurs, arbitres, accompagnateurs et visiteurs) dès 6 ans.

Le masque doit impérativement être correctement porté, couvrant la bouche et le nez.

Les joueurs ainsi que toutes les personnes présentes apportent leur masque en nombre suffisant pour toute la durée de la compétition.

La prise de boisson ou d’aliments est interdite à la table de jeu durant la partie.

Du gel hydro-alcoolique est mis à la disposition de tous durant toute la compétition.

**Merci de votre compréhension**

**et de votre contribution à la santé de tous !**